

Auch : le nouveau maire trace une feuille de route tournée vers l'écologie et le collectif



Auch : le nouveau maire trace une feuille de route tournée vers l'écologie et le collectif

À l'occasion de son élection, le nouveau maire d'Auch a livré un discours empreint d'émotion et de reconnaissance, tout en présentant les grandes orientations de son mandat. Entre hommage à son prédécesseur, appel au rassemblement et priorités écologiques et sociales, il a esquissé l'avenir de la ville.

Ému de prendre la tête de la municipalité, le nouveau maire a d'abord remercié les conseillers municipaux pour leur confiance et les habitants pour leur soutien. Attaché à la ville qui l'a vu naître et grandir, il a souligné la singularité d'Auch, faite de diversité, de partage et d'identité locale forte. Il a rendu un hommage appuyé à son prédécesseur, Christian Laprebende, saluant son sens du dialogue, son esprit de rassemblement et l'héritage laissé après plusieurs années à la tête de la commune. Le nouveau maire a exprimé sa volonté de poursuivre l'action engagée avec détermination et humilité.

Revenant sur l'élection municipale, il a mis en avant la dynamique collective de la majorité issue d'un rassemblement dépassant les clivages politiques. Il a insisté sur la force du collectif et sur la nécessité de travailler avec toutes les sensibilités, y compris l'opposition, dans l'intérêt général. Le maire a ensuite détaillé les grandes priorités du mandat : la transition écologique, présentée comme « la priorité des priorités », l'amélioration de l'offre de santé, l'éducation et l'attractivité du territoire. Il a également évoqué le rôle essentiel des villes moyennes comme Auch dans l'équilibre territorial et dans l'adaptation aux enjeux environnementaux.

Par ailleurs, il souhaite développer une ville plus démocratique, fondée sur la participation citoyenne, la consultation des habitants et une gouvernance partagée. L'amélioration du cadre de vie, des transports, des services publics et de la cohésion sociale figure également parmi les objectifs affichés. Enfin, le nouveau maire a salué l'engagement des agents municipaux et affirmé sa volonté de travailler rapidement à leurs côtés pour mettre en œuvre les projets annoncés.

Conclusion — Entre continuité et nouvelles ambitions, le nouveau maire d'Auch entend inscrire son action dans une dynamique collective et durable. Son discours pose les bases d'un mandat placé sous le signe de l'écologie, de la solidarité et du dialogue, avec l'ambition de préparer l'avenir d'une ville à taille humaine tournée vers ses habitants.

Comme le prévoit le déroulement normal, c'est Patrick Muniesa l'élu le plus ancien qui démarra la séance, en mesurant l'honneur qui lui était fait. Après appel à candidature, les conseillers voteront à bulletin secret pour Camille Bonne 25 voix, Carascosa 7 voix.



Après l'élection du maire et son discours, tour à tour Michaël Aurora, Thierry Carascosa et Céline Valancourt féliciteront Camille Bonne mais n'oublieront pas de préciser qu'ils seront toujours vigilants sur les affaires de la commune. Céline Valancourt n'oubliera pas de rappeler son inquiétude concernant l'affaire Kéolis. (voir l'article déjà publié)

Après le discours du nouveau maire, la liste complète des 9 adjoints proposée par le maire sera élue (voir par ailleurs) à bulletin secret. Suivront le vote à mains levées pour les commissions municipales et la lecture et remise de la charte de l'élu local pour terminer.

- 1er adjoint : Marie-Pierre DESBONS
- 2ème adjoint : Jérôme GORISSE
- 3ème adjoint : Isabelle CASTERA
- 4ème adjoint : Christophe LOIZON
- 5ème adjoint : Nadine AURENSAN
- 6ème adjoint : Frank PINTO DE OLIVEIRA
- 7ème adjoint : Christine ETHOIN
- 8ème adjoint : Paul RANCAN
- 9ème adjoint : Emilie DANGLES RICHARD

En pièces jointes: les commissions